



Décès

Mme Roberte Civiol décédée le 22 juin 2021.
 Mme Monique Velasco décédée le 23 décembre 2021.
 Mme Odette Carriol décédée le 13 février 2022.
 M Vincent Bernon décédé le 18 avril 2022.



Nouveaux habitants

Mme HEINEMAN Chloé (Caunézil)
 Mme VERGNES Emma et M BARRAUD Guillaume (Pech Saint Matin)
 M Deshayes François (Port de l'Angle)



Naissances

Agathe Zorzanello, née le 24 juin 2022 de Eve et Pierre Zorzanello.

Si tu veux vivre heureux, voyage avec deux sacs, l'un pour donner, l'autre pour recevoir.



Goethe, poète allemand

Photo prise à Cels le 31 mai 2022

Dates à retenir

Café associatif et Coin des livres à l'ancienne école
 De 10h à 12h30 tous les dimanches matin (sauf les 31/07 et 14/08)



Tous les vendredis soir de juillet et août :
 de 19 h à 22 h au Château St Sernin sur réservation

EN JUILLET!

Mercredi 6 juillet :

Soirée vigneron organisée par Vivalia

Jeudi 7 juillet à 18 h 30

Inauguration des dernières réalisations du centre-bourg

Mardi 12 juillet : Soirée d'été organisée par Vivalia

Mardi 12 juillet : rando de nuit avec La Gabare

FETE VOTIVE organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 24 juillet : Aubades

Vendredi 29 juillet : 22h Dj jenix system et Dj bruno

Samedi 30 juillet :

20h Repas Champêtre gigot à la ficelle
 animé par un très bel orchestre BERNARD BECKER,

Dimanche 31 juillet :

Dépôt de gerbe au monument aux morts, apéritif
 19h Soirée tapas animée par la bandas les Capellous
 21h Concert avec le groupe duo à deux
 Et DJ PLZ pour terminer en beauté!

AOÛT

Vendredi 10 août :

Festi'Olympiades et Festi'Gourmand
 organisés par la Souche de Parnac

SEPTEMBRE

Dimanche 11 septembre :

Randonnée dans les vignes organisée par Vivalia

Samedi 17 septembre :

Festi'Vendanges
 Organisés par la souche de Parnac

La Gazette de Parnac n°27



Juillet 2022

Chères Parnacoises, chers Parnacois,

Incroyable mais vrai : le Tour de France va passer à Parnac le vendredi 22 juillet ; la plus grande épreuve cycliste au monde va traverser notre commune et mettre en relief notre vignoble, notre voie verte et tout notre territoire à la grande joie de nos habitants mais aussi des nombreux touristes qui vont être présents le long de la départementale 8.

Nos résidences secondaires vont se rouvrir et notre commune va connaître ses traditionnelles animations estivales portées par nos associations très dynamiques.

Pendant ce temps, les élus sont au travail pour faire avancer les projets communaux ; enfouissement des réseaux de la rue de Régagnac, réflexion sur l'embellissement des divers quartiers de Parnac, travaux sur l'église de Cels et des cimetières, aménagements de la salle des fêtes et de ses extérieurs.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est quasiment bouclé et sera présenté à l'enquête publique en fin d'année.

La voie verte attendue depuis plusieurs années va être terminée dans quelques jours au grand bonheur des randonneurs, vététistes et fervents du roller. Nous pourrions aller de Luzech à Mercuès en toute sécurité mais en respectant le code de la route lorsqu'il faudra traverser les routes départementales.

Les mois de juillet et août sont propices aux rencontres, festivités et animations diverses ; nous allons nous retrouver fréquemment et refaire le monde comme il se doit...

Nous allons aussi nous retrouver jeudi 7 juillet pour inaugurer les réalisations en présence des diverses autorités qui ont aidées à leur financement.

Je vous souhaite un bel été,

Bien à vous,

Marc GASTAL, Maire de Parnac

Inauguration - Jeudi 7 Juillet 2022

Grâce aux nombreuses subventions du département (15%), de la région (30% et de l'Etat (30%), la commune a pu rénover et améliorer son centre bourg :

- Salle des Fêtes : création d'un auvent, d'un local de rangement, de toilettes publiques et d'un espace traiteur intérieur/extérieur, aménagement extérieur permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Transformation du terrain de tennis en terrain multisports et changement de grillage
- Agrandissement de l'aire de jeux

Pour l'inauguration de ces espaces, M le Maire et le conseil municipal de Parnac ont l'honneur de vous inviter le jeudi 7 juillet à 18h30 à une cérémonie suivie du verre de l'amitié.



DON DU SANG · DON DU SANG
DATES A RETENIR
 Mercredi 3 août
 Mercredi 26 octobre
 entre 15h et 19h
 A LA SALLE DES FETES DE PARNAC

LUZECH
RAPPEL
OUVERTURE
 Lundi et Vendredi 14h-18h
 Mardi, Jeudi et Samedi 9h-12h
 Mercredi 9h-12h / 14h-18h

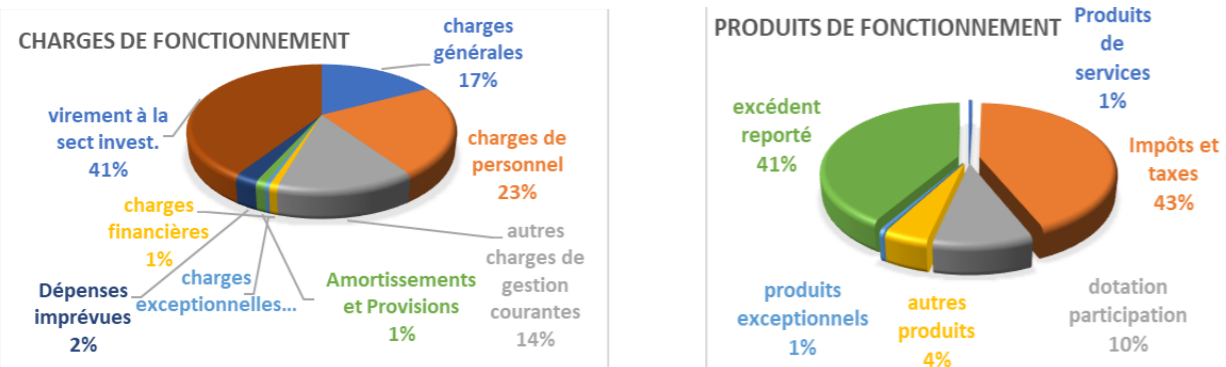
HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE
 Lundi 9h-12h
 Jeudi et Vendredi de 13h30-16h30
 mairie@parnac.fr
 05 65 20 12 94
 www.parnac.fr Parnac 46140



LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
249 757.73 €	295 123.91 €	148 670.31 €	137 343.07 €
Résultat cumulé positif de l'exercice 2021			180 402.20 €

BUDGET PRIMITIF 2022 COMMUNE			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
444 073.75 €	444 073.75 €	293 988.51 €	293 988.51 €



Taux d'imposition pour l'année 2022 : À l'instar des dernières années, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Principaux investissements 2022 :

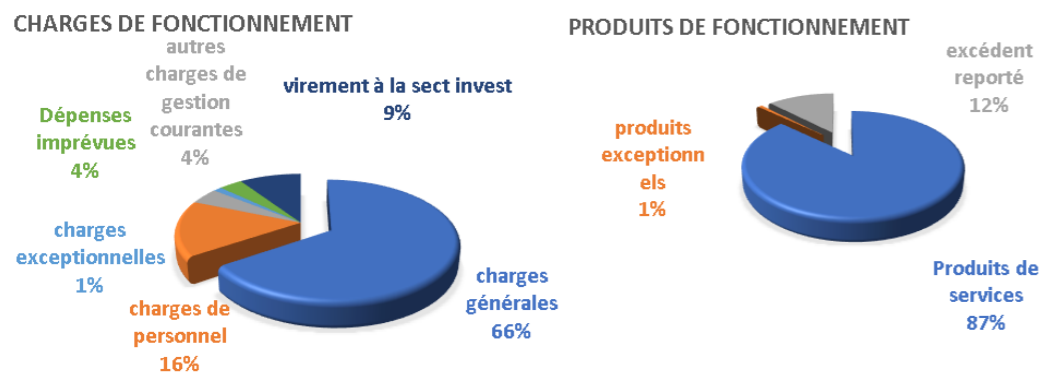
Rénovation du grillage entourant le terrain multisports

Création d'un accès handicapé depuis le terrain multisports jusqu'à l'auvent de la salle des fêtes.

LE SERVICE EAU

COMPTE ADMINISTRATIF 2021			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
76 515.48 €	70 662.25 €	20 235.52 €	34 304.02 €
Résultat cumulé positif de l'exercice 2021			7 862.22 €

BUDGET PRIMITIF 2022			
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
83 542.22 €	83 542.22 €	100 322.44 €	100 322.44 €



Tarif de l'eau :

1€ le m3 quelque soit la consommation

Le tableau de tarification est consultable sur le site de Parnac—Service de l'eau

L'ensemble des comptes administratifs 2021 et des budgets primitifs 2022 sont consultables en mairie.



Party!! Party!!

Nous y sommes! VOUS ETES PRETS??!!

Nous avons relancé la machine avec le beau succès de la soirée moules frites au mois

de mai! Beau temps bonne humeur pour cette soirée marinière! Merci à tous les participants!

En juillet place aux aubades! Nous viendrons vous rendre visite le dimanche 24 juillet avec notre petit train et tous les jeunes du village! Bienvenue aux nouveaux! N'hésitez pas à nous contacter! Et nous y serons! La Fête!

Après une édition 2020 nulle et 2021 amoindrie, elle revient en grande pompe! 2022 un grand cru très certainement nous vous en dévoilons en exclusivité le programme!

Vendredi 29 juillet, place au dance floor! Dj jenix system et Dj bruno mettront le feu à partir de 22h jusqu'au bout de la nuit!

Samedi 30 juillet, notre traditionnel gigot à la ficelle sera de retour, agrémenté du très bel orchestre dansant, BERNARD BECKER, de l'apéritif à la piste, ça va guincher! Enfin **dimanche** nous clôturerons par une nouvelle soirée tapas, surprise à suivre! Et cette année la bandas les Cappelous animera les lieux à partir de 19h! Suivi du groupe duo à deux à partir de 21h et enfin DJ PLZ pour terminer en beauté! Nous sommes déjà impatients et vous attendons nombreux pour ce bel événement! A très bientôt!

Festivement, le comité des fêtes de Parnac



FESTI'VENDANGES



Après deux années bouleversées par les restrictions sanitaires, les membres et bénévoles de l'ASSOCIATION « LA SOUCHE de PARNAC » sont heureux de vous présenter le calendrier des **FESTI'PARNAC de l'ETE 2022**.

Mercredi 10 Août 2022

1 - Les Fest'lympiades

Rendez-vous à 17 heures au bord du Lot sur le site du Pargou à Parnac : ANIMATIONS proposées par LOT of SPORTS. Adaptés à tous, venez réaliser les défis par équipe de 5 en participant aux 5 épreuves faisant appel à l'esprit d'équipe, à la logique, à l'adresse, à la patience et à l'équilibre (relais de paddle sur le LOT)

Inscription sur : <https://www.billetweb.fr/festi-été-2022>

5 € par participant à partir de 10 ans, savoir nager et autorisation parentale pour les mineurs. 19H30 Remise des récompenses sur la place du village.

2 - Festi'gourmand

Rendez-vous à partir de 19 h sur la place du village de PARNAC :

- Apéro tenu par l'association « LA SOUCHE »
 - Marché gourmand (vous composerez votre assiette en fonction de vos envies sur le marché)
 - Buvette et vente de vins sur place tenues par la SOUCHE
- Soirée animée par la Band Music « La Froussaï ».

Samedi 17 septembre 2022

Festi'vendanges

Matinale : randonnée dans les vignes et vendanges à la main au départ du Château St Sernin. Vous pourrez regagner le cœur du village en petit train, en voitures anciennes, ...

Le midi : Apéro et repas sur la place du village en compagnie de la Banda « la Pieuvre » puis : visite de chais, dégustation, initiation à la dégustation, baptême de voitures anciennes, animations diverses ...

Le soir : REPAS sous chapiteau sur la place de PARNAC

Amis parnacois : dans les prochaines semaines, le programme plus détaillé vous sera communiqué, Bon été à tous



**Avec La Gabare, toujours le plaisir....de naviguer
..... ensemble....**

Petit à petit nous reprenons nos activités. Depuis notre dernier rendez-vous avec la Gazette, notre association a repris son programme régulier de marches et de randos, en règle générale le mardi et une fois par mois le vendredi.

En février, dans l'humour et l'émotion, à travers ses contes, Clément Bouscarel a fait partager à plus de cent personnes présentes quelques épisodes de la vie rurale.



Pour le plaisir de renouer dans la convivialité, nous nous sommes retrouvés à La Chartreuse autour d'un bon repas, en avril.

En mai une journée en Corrèze nous a conduit aux ardoisières de Travassac pour y découvrir ce métier rare et préservé d'ardoisier : un moment de fraîcheur et de remontée dans le temps. Puis l'après midi a été consacré à la visite du château de Pompadour.



Sans perdre de temps, le lendemain, Parnac accueillait pour sa première, la troupe de Belaye : *Causse toujours compagnie*, dans sa pièce : "Boucs émissaires". Leur affiche nous invite à vous poser une devinette : saurez-vous le reconnaître ?

- il est domicilié sur les hauts de Parnac...
- il vient de nous révéler un talent caché dans son jeu d'acteur ... Qui est-il ?

Pour notre prochain repas début juillet nous nous retrouverons autour des grillades traditionnelles et profiterons de la terrasse couverte de notre salle des fêtes.

Durant l'été, rando de nuit, soirée à Bonaguil et repas des gabariers nous donnerons de nouvelles occasions de nous retrouver. Un grand merci à tous, participants et bénévoles et bel été à chacun.

LA COUR DE RÉCRÉ DE PARNAC

Dimanche 22 mai 2022, sous les rayons d'un soleil généreux, l'association La Cour de Récré a organisé une journée portes ouvertes.

Les responsables de chaque activité ont fait en sorte que l'accueil soit le plus convivial possible, avec des décorations et des activités variées. La pétanque, les jeux, l'atelier informatique, le coin des livres étaient à la disposition de tous, petits et grands. Le café associatif, qui faisait sa rentrée, avait préparé apéro et tapas.

Merci à tous, et particulièrement à Didier qui malgré la forte chaleur nous a régalié de délicieuses crêpes.

La fréquentation était surtout celle des habitués, venez plus nombreux nous rejoindre cet été.

En effet le café associatif et le coin des livres resteront ouverts tous les dimanches, sauf les 31/07 et 14/08.

Atelier numérique

En lien avec la mairie, l'atelier numérique a ouvert ses portes le 3 juin dans la bibliothèque de la Cour de Récré. Cette première rencontre, animée par David GUERRA : conseiller numérique détaché par la CCVLV, a été riche et studieuse.

L'objectif de cet enseignement est d'aider les personnes qui le souhaitent dans l'usage quotidien de l'informatique. Les réunions auront lieu tous les 1ers vendredis du mois (service gratuit).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie ou de M David GUERRA au 07 64 27 74 17.



Diego a intégré l'équipe!

Jeune de 21 ans, recruté en contrat aidé de 9 mois (30h/ semaine), il est en renfort du travail de Laurent.

Diego Vynissale a grandi à Parnac et Luzech et a fréquenté notre école.

Dans le cadre de ce contrat, il passera son CACES et bénéficiera de formations financées par la mairie.



Repas des aînés - Samedi 8 octobre

Durant 2 années les paniers gourmands ont remplacé le traditionnel repas des aînés à cause de la situation sanitaire. Certes très appréciés, ils ne remplacent pas le partage autour d'un repas dans une ambiance musicale! Ce repas est offert à tous les parnacois de plus de 70 printemps. C'est un moment d'échange entre les conseillers municipaux et les aînés.

Participation citoyenne

Ce dispositif entre dans sa finalité. M le préfet et le responsable de gendarmerie Cédric Périé doivent le valider courant septembre.

Service de l'eau

RAPPEL FACTURATION SERVICE DE L'EAU.

Comme nous vous l'avions indiqué dans la gazette N°24 (décembre 2020), nous avons mis en place la facturation en 2 fois.

En effet à la suite de plusieurs demandes, il a été décidé d'échelonner le paiement, il est techniquement impossible de faire des factures mensuelles, nous pouvons seulement séparer la consommation de l'abonnement qui correspond sensiblement, pour une consommation moyenne, à la moitié de la facture globale. Une première facture concernant l'abonnement vous a été envoyée courant mai.

Une deuxième facture pour la consommation réelle vous sera envoyée à la date habituelle, vers le mois d'octobre.

A partir de 2022, vous recevrez donc deux factures par an pour votre consommation d'eau.

ARS (Agence Régionale de Santé)

Vous pouvez retrouver les résultats de l'analyse de l'eau en ligne sur le site de Parnac, dans la rubrique service de l'eau.

TRAVAUX

-Rue Régagnac : L'enfouissement du réseau électrique et le renouvellement du réseau d'eau sont finis. Reste à réaliser : le raccordement Télécom et l'enlèvement des poteaux.

-Les abords de la salle des fêtes

Un cheminement a été créé de l'entrée de la salle des fêtes jusqu'au auvent permettant de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Laurent et Diego ont réalisé des zones de massifs floraux afin de végétaliser et créer une ambiance chaleureuse, apaisante, très japonisante, demandant peu d'entretien.



-Grillages du terrain multisports:

devenant dangereux (corrosion des poteaux, et déformations du bas du grillage), il a été remplacé.

-Toit de la salle des fêtes : suite à divers orages, des fuites ont été constatées, nous avons fait appel à une entreprise pour évaluer le problème.

-Projet à venir : Cels

Enfouissement réseau et aménagement du croisement route de Cels et combe du tic.



Candélabres

44 sur 86 points lumineux de la commune sont équipés de luminaires Led, et le souhait du conseil est de s'équiper entièrement.

Ces luminaires s'allument automatiquement par manque de luminosité et s'éteignent au matin lorsque la luminosité est suffisante sauf sur la place Henri Mercadier.

2 Luminaires solaires ont été installés aux arrêts de bus sur la D8.

Une réflexion est entamée autour de l'extinction des lumières la nuit comme dans nos communes voisines, à la suite de plusieurs demandes et notamment une lettre dans la boîte du Père Noël!

Pour cela il faudrait installer une pendule astronomique à chaque compteur, sachant qu'il y en a 12 dans la commune. Aucune décision ne sera prise sans en avoir débattu avec la population.

Site internet



www.parnac.fr

Pour rappel, un site internet de la commune a été réalisé en 2016. Une mise à jour a été effectuée cette année!

Vous pouvez trouver sur le site :

- l'équipe municipale, les délibérations et les comptes rendus des conseils municipaux.
- le service de l'eau (tarifs, règlement intérieur, résultats d'analyses)
- la salle des fêtes (tarifs, conventions, équipements...)
- les associations du village
- les viticulteurs, commerces et services
- les démarches en lignes (inscriptions bus scolaires...), ainsi que tous les numéros utiles et de santé
- les informations touristiques : monuments historiques, randonnées, hébergements...
- le plan de Parnac
- les actualités ainsi que la météo!

En 2021, le site a eu en moyenne 755 visiteurs différents par mois, et 798 pour ce début d'année 2022, cette moyenne n'a fait qu'augmenter depuis sa création!

Notre village a une visibilité mondiale!



Facebook



Parnac 46140

Une page Facebook a été créée en 2015, elle permet de garder un contact en direct avec les parnacais de cœur en partageant des photos ou des actualités. Elle totalise 585 abonnés.

UKRAINE - Organisation de dons

La commune de Parnac s'est mobilisée pour faire face à l'urgence humanitaire en Ukraine. En partenariat avec la protection civile et l'association des maires, une collecte a été organisée à la salle des fêtes sur deux après-midi au mois de mars (produits d'hygiène, de secours, matériel électrique, sac de couchage...).

Nous remercions toutes les familles qui ont répondu à l'appel, plus d'une quinzaine de cartons sont partis pour la frontière Ukrainienne.

Don de 500€

A la suite d'un conseil municipal extraordinaire le 4 mars 2022, une aide d'un montant de 500€ a été votée à l'unanimité pour venir en aide au peuple ukrainien.



Commémoration du 8 mai

C'était une belle journée pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale et se rappeler en ces temps difficiles, la joie de vivre dans un pays libre et en paix.

A cette occasion, une gerbe a été déposée au monument aux morts, en présence de nombreux parnacais, conseillers, gendarmes, pompier, Jean-Paul à la sonorisation et un nouveau porte-drapeau M Clément Faucher (ancien militaire), en complément de M Leymarie et M Favaretto absents ce jour là. Merci à tous

Vigilance Canicule

La mairie de Parnac a enclenché « la vigilance canicule » les 17/18/19 juin. Des conseillers ont appelé ou rendu visite à plusieurs parnacais pour maintenir le lien et rappeler les bons réflexes à adopter.

Un grand merci à tous ceux qui prennent soin de leurs voisins.

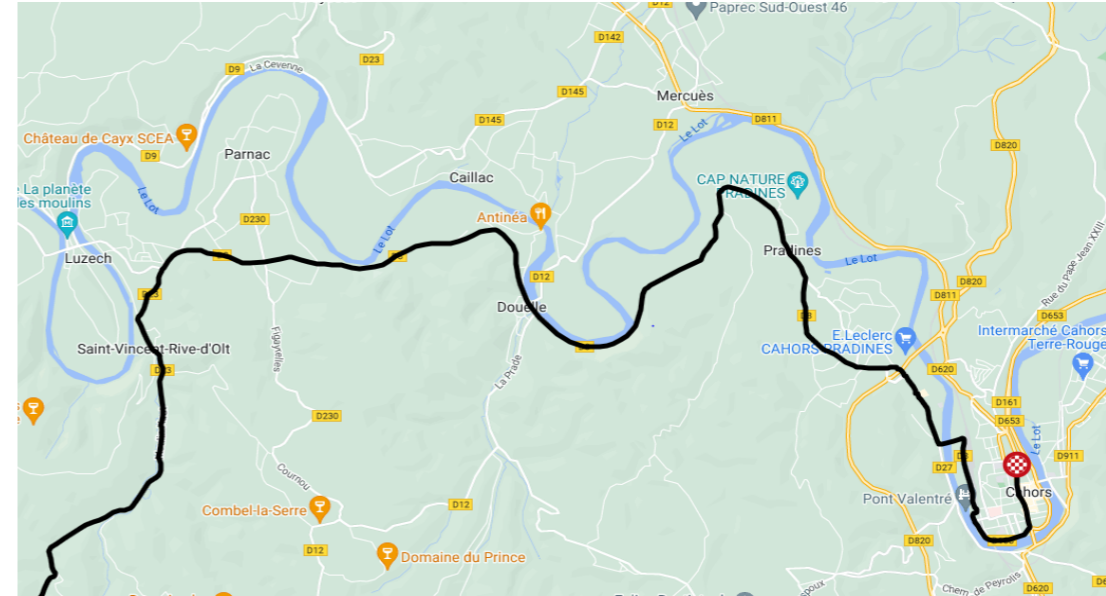
Rappel : Les personnes de plus de 65 ans peuvent s'inscrire à la mairie dans le cadre de la prévention de risques exceptionnels (épidémie, canicules, fortes intempéries...)

Le vendredi 22 juillet, le Tour de France passera à Parnac!

Une grande première!

Lors de la 19ème étape du Tour de France 2022

Castelnaud-Magnoac > Cahors : 188.5 Km



La D8 sera fermée à la circulation à partir de 12h.

Pour sortir du bourg de Parnac: direction le quartier Lemouzy (derrière le centre de secours), Luzech, Caillac.

Pour sortir de Cels : direction Cournou.

Attention les chemins du Pech Saint Martin, du Tentailou et de Lacafourque seront bloqués à la circulation, ainsi que Tous chemins de particuliers sortant sur la D8.

2 étapes du Tour de France dans le Lot en 2022!

Le Tour de France 2022 fait honneur à notre département. Après des années d'absence, 2 étapes se dérouleront dans le département. Tout d'abord, c'est une **étape en ligne qui arrivera à Cahors le 22 juillet 2022 et qui passera sur la D8 à Parnac.** La cité cadurcienne n'avait plus accueilli le Tour depuis 2007.

Mais ce n'est pas tout : l'avant-dernière **étape se déroulera intégralement dans le Lot** avec un contre-la-montre de 40km qui devrait être décisif entre **Lacapelle-Marival et Rocamadour !**



Environ deux heures avant le passage des coureurs, la « caravane du Tour », environ 160 véhicules publicitaires, passe et distribue des objets promotionnels et des échantillons en tout genre. Les véhicules sont le plus souvent insolites et décorés !

KILOMETRES		HORAIRES				
à parcourir	parcourus	ITINERAIRE	Caravane publicitaire	46 km/h	44 km/h	42 km/h
20.6	167.7	SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT	15:14	16:54	17:04	17:14
18.6	169.7	Le Cayrou (D23-D8)	15:17	16:56	17:06	17:17
18.5	169.8	D8 Lémouzy (LUZECH) (près)	15:18	16:56	17:06	17:18
17.8	170.5	Caunezil (PARNAC)	15:19	16:57	17:07	17:19
16.4	171.9	Cels (PARNAC)	15:20	16:59	17:09	17:20
14.8	173.5	Les Bories	15:23	17:01	17:12	17:23
14.3	174	La Cafourque	15:23	17:02	17:12	17:23
13.6	174.7	DOUELLE	15:25	17:03	17:13	17:25
8.9	179.4	PRADINES (D8-D820)	15:31	17:09	17:20	17:31
4.6	183.7	CAHORS (D8-VC) (entrée)	15:37	17:15	17:25	17:37
0	188.3	VC CAHORS	15:44	17:21	17:32	17:44





Depuis le 1er janvier 2017 La loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics)
 Au 1e janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers. Les jardiniers amateurs **ne peuvent plus utiliser ni détenir** de produits phytosanitaires sauf ceux de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique.

ENHERBEMENT : VRAIE ALTERNATIVE AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE ET MÉCANIQUE

Depuis, l'entretien des places, parking, allées en castine devient difficile pour les collectivités comme pour les particuliers.

Projet en cours d'étude

Comment entretenir les allées des cimetières depuis l'interdiction des herbicides ? Toutes les collectivités sont confrontées à ce problème. La végétalisation contrôlée est la solution : elle permet de simplifier l'entretien des allées de cimetière et de créer un cadre de verdure agréable.

Cette méthode consiste à remplacer le revêtement initial des allées principales ou secondaires par un enherbement spontané ou semé, sur un support alvéolaire. Cette structure permet de conserver une bonne stabilité des allées pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite et des engins. Les cimetières sont ainsi beaucoup plus végétalisés que minéralisés, ce qui les rend plus paisible et harmonieux.



Les + : Limitation du ruissellement de l'eau • Embellissement du cimetière : espace moins minéral • Préservation de l'environnement

Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, colonise de plus en plus de communes dans le Lot. Détecté pour la première fois en France en 2004 puis dès 2015 dans le Lot, il a su s'adapter à notre climat et s'étendre sur le territoire national avec 67 départements colonisés aujourd'hui. Il est devenu une préoccupation de santé publique en raison de sa capacité à transmettre dans certaines conditions particulières, la dengue, le chikungunya et le zika.

Notre commune, fait déjà partie des communes colonisées par le moustique tigre.

Il est unanimement admis que son éradication n'est pas techniquement réalisable à l'échelle d'un grand territoire (une femelle pond plus de 300 œufs dans sa vie facilitant la persistance de l'espèce).

Toutefois, il est possible de contenir son expansion et surtout sa densité locale.

Le Moustique Tigre profite de toutes les rétentions d'eau (appelées gîtes) douces et claires généralement de petite taille pour pondre ses œufs qui deviennent adultes en 1 à 2 semaines. Il se déplace peu depuis son gîte (moins de 150m). Toute nuisance constatée a son origine dans un rayon de 100-150m autour de chez vous du fait de la faible dispersion des moustiques adultes.



Il est appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes. Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse.

Ainsi, la destruction par tous de ses gîtes de reproduction permet de limiter les nuisances liées à ses nombreuses piqûres.

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éradiquer les larves de moustiques chez nous :

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu. Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage), entretenir le jardin.

PLUI

La concertation entre tous les élus de chaque commune de la CCVLV se termine. Le plan local d'urbanisme intercommunal entre dans sa phase finale.

URBANISME

Depuis janvier, nous avons enregistré 7 déclarations préalables de travaux et 3 permis de construire. Pour tous travaux n'oubliez pas de vérifier si une déclaration d'urbanisme est nécessaire en consultant le site www.service-public.fr/ puis choisir **logement /urbanisme**.

Conseiller numérique

Tous les premiers vendredis du mois, vous pouvez retrouver un conseiller numérique, Monsieur David Guerra, dans les locaux de l'ancienne école à Parnac!

Avec votre propre matériel ou du matériel prêté sur place vous pouvez apprendre les bases de l'informatique ou développer vos compétences sur ordinateur ou tablette : gérer sa boîte mail, ses photos, faire des recherches, écrire un courrier, télécharger une application...



Si vous n'êtes pas disponible ces jours là ou si vous souhaitez prendre des cours chaque semaine, vous pouvez retrouver le conseiller numérique les autres vendredis du mois à l'espace coworking de Luzech (ancienne école primaire) ainsi que le jeudi après-midi sur rendez-vous à Luzech également. (Service gratuit - Absent du 14/07 au 05/08)



Les abords des routes

Les départementales sont entretenues par le département, à Parnac sont concernées la D8 (route du Malbec), la D230 (route de Labrunie et route des Combes), la

D23 (route des Landes).

Les communales sont entretenues par la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble (convention de 2009).

La commune entretient les places, les terre-pleins, les cimetières...

Honneur aux médaillés!



M Philippe Bompa (adjoint) a reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif le jeudi 30 juin, remise par la sous préfète de Figeac, pour son implication auprès des jeunes du SDIS.



M Michel Lafage (ancien conseiller) a reçu la médaille du chevalier de l'ordre national du mérite le vendredi 24 juin 2022 à l'issue de l'assemblée générale de Boissor.

MAM (Maison d'assistantes Maternelles)

Les élus étudient actuellement la possibilité de fonder une maison d'assistantes maternelles dans les classes de l'ancienne école.

Les organismes concernés (PMI, CAF, CCVLV) soutiennent le projet. Deux assistantes maternelles, idéalement trois, sont nécessaires pour son fonctionnement et l'accueil d'une douzaine d'enfants. Si vous souhaitez adhérer à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter en mairie.

Bords du Lot :

La Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble a commencé à aménager les abords du Lot sur son territoire. Deux zones sur Parnac sont concernées.

Pargou : une cale à bateau loisir pêche, pouvant servir aux services de secours doit être installée début septembre.

Joby : une zone d'accostage de canoë-kayak (en lien avec la base de Caix) sera réalisée au niveau de l'ancien lavoir courant septembre.

Projet 2023 : acquérir du foncier, aménagement d'une aire de pique-nique avec petit parking.



Construction de la voie ferrée à Parnac

En 1861, Martin Alibert, maire de Parnac, devra défendre le projet qui est en concurrence avec d'autres lignes envisagées. Il implore le gouvernement de bien prendre en compte l'intérêt économique de la vallée du Lot.

En 1866, le tracé de la ligne Cahors-Libos est définitif. La gare de Parnac devait être située à Lacafourque, puis à Luzech. Finalement son implantation se fera à Caunezils. Les travaux débutent en 1867. Pour Parnac, il faut acheter les terrains, (5ha15) dont 2ha de vigne.

20 propriétaires sont concernés. Une tranchée de 700m et un remblai de 600m vont nécessiter le déplacement de 24000m³ de terre. On construit 2 ponts (Massabie, Les Combes), 3 maisons de garde-barrières (Badaillac, Caunezils, Lacafourque), la gare avec son logement et son quai de marchandises. 2,4 km de voie ferrée sont posés. Plusieurs centaines de cheminots issus du milieu rural de la région vont construire la ligne Cahors-Libos en 2 ans... Le premier train traversera Parnac le 10 décembre 1869.



Pont d'Albas, identique à celui qui existait à l'entrée de Parnac (D230) démonté en 1987.

Un chef de gare emblématique

Jean Lambert prend ses fonctions de chef de gare à Parnac en 1956. Il restera en poste jusqu'en 1970. Jovial, sympathique et consciencieux dans son travail, il va se dévouer au service de la SNCF et de ses clients. Il obtient un premier prix de la gare fleurie. Très impliqué dans la vie associative (pétanque, fête des vendanges, ...) Il est très populaire auprès de la population. En 1972, il prend sa retraite et s'installe définitivement dans la maison du garde-barrière, à Caunezils. Aujourd'hui, deux de ses enfants, Lili et Cathy sont installés à Parnac.

Y.L



Parnac et le train

A partir de 1870, la vie du village va être sensiblement améliorée. Les agriculteurs vont pouvoir expédier leur vin et leurs fruits. Le téléphone va être ouvert au public depuis le bureau de la gare. Il devient facile d'aller à Cahors en moins d'1heure. Depuis Parnac via Libos, Périgueux, Limoges, on va à Paris en 21h. En 1912, il faut 8h et en 1960, 6h (avec le capitole) pour rejoindre Paris.

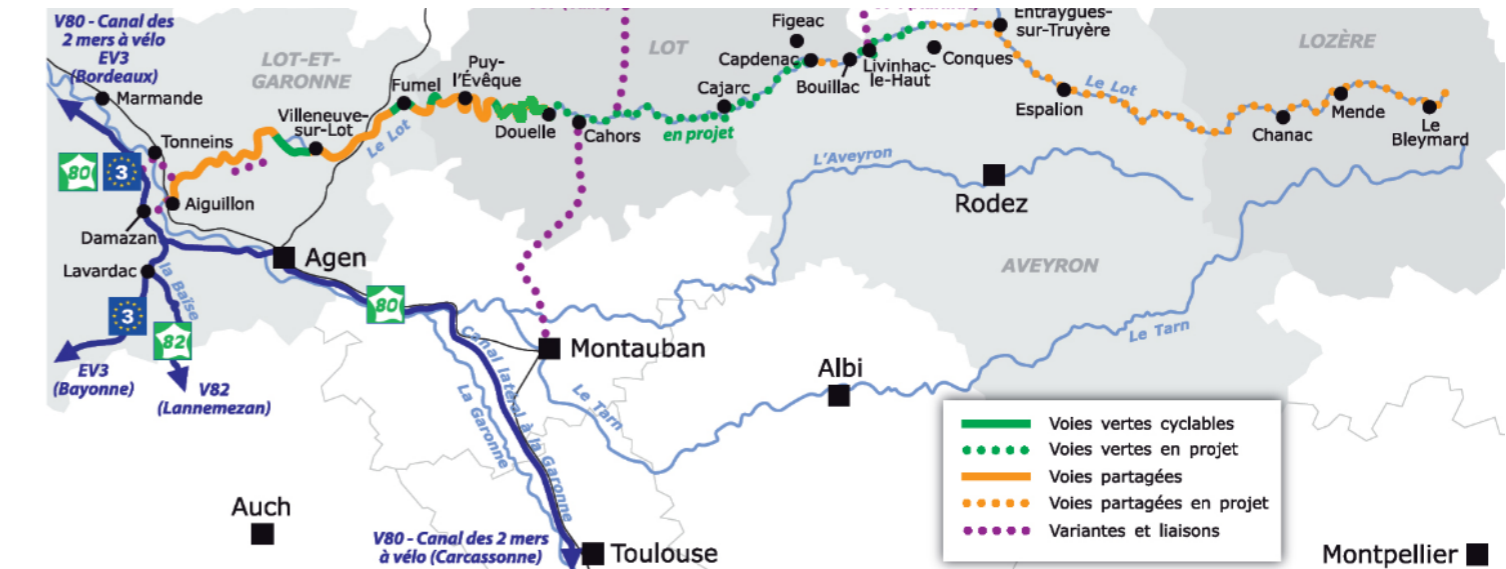
Quatre familles de cheminots sont installées dans les maisons du garde-barrière et de la gare. Caunezils s'anime et devient attractif : installation du café Bouscat, de la cave coopérative en 1947. De nombreux wagons de vin et de fruits seront expédiés depuis Parnac. Dans les années 50, les voyageurs vont pouvoir apprécier le confort des michelines. Les machines à vapeur sont désormais utilisées pour les trains de marchandises qui se font de plus en plus rares. En 1971, le trafic est définitivement arrêté. La gare et les maisons des garde-barrières seront vendues à des privés et les voies, à la commune.

Pour rentrer dans Parnac, il fallait, soit passer une barrière, soit passer sur un pont. Le démontage du remblai en 1987 et le comblement de la fosse en 2014 vont redonner une ouverture visuelle originelle sur le vignoble de Parnac.



Le tracé de « La vallée du Lot à vélo » s'étend actuellement d'Aiguillon, en Lot-et-Garonne, à Cahors. Ces 160 kilomètres traversent successivement des paysages de pruniers, de cultures de fraises, de vignobles, de châteaux. Parmi les villages remarquables, on peut citer Penne d'Agenais, Puy l'Évêque, Castelfranc, Albas, Luzech et Cahors, en passant par Parnac!

Les voies empruntées sont variées, on passe de l'ancienne voie ferrée aménagée en voie verte, aux pistes cyclables et aux routes communales, parfois départementales. L'ensemble du parcours est accessible pour des cyclistes au niveau moyen. L'idée sera à terme, bien entendu, de relier la confluence entre le Lot et la Garonne, aux sources du Lot. Ce linéaire entre Aiguillon, en Lot-et-Garonne, et Le Bleynard, en Lozère, permettrait de faire le lien à Port d'Agrès avec « la grande traversée du volcan à vélo » (V74) qui rejoint Blesle, en Haute-Loire, via Aurillac. Des connexions à la V74 et au Canal des deux mers à vélo (V80) apporteront d'autant plus de fréquentation et donc d'autant plus de retombées économiques sur le territoire.



Merquès - Douelle - Parnac

Le tronçon Merquès-Douelle : les travaux sont engagés par le Département du Lot et le Grand Cahors; il s'étend sur 7 kilomètres et a vocation à assurer le confort de la voie, à sécuriser le pont de chemin de fer de Douelle et les traversées d'axes routiers.

Le tronçon Parnac-Luzech : les travaux sont engagés par le Département du Lot et la Communauté des Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble; il est en cours de finalisation, avec la sécurisation de la traversée de la D8 à Cels.

Le revêtement

Les collectivités veulent investir dans des structures durables qui ne génèrent pas de gros frais d'entretien. La castine fait partie des revêtements qui demandent un entretien régulier. De plus, l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires, rend plus délicat l'entretien des chemins en castine. Les utilisateurs apprécient beaucoup les revêtements très lisses et roulants. La fréquentation est d'ailleurs directement proportionnelle à la qualité du revêtement. C'est pour cela que l'enrobé a été finalement choisi.

